



Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année

Dans les Pays de la Loire, le nombre d'établissements progresse de 4,5 % en moyenne par an entre 2010 et 2015. Cette croissance, comparable à celle de la France métropolitaine, masque cependant un renouvellement important du tissu productif. Ainsi, les créations, cessations, cessions-reprises et transferts concernent chaque année en moyenne 32 % des établissements. Dans le secteur de l'information et la communication, plus de la moitié des établissements se renouvellent chaque année. Le tissu productif se renouvelle le plus dans les zones d'emploi de Nantes et d'Angers.

Mathilde Rocheteau, Insee

Le tissu productif d'un territoire regroupe les établissements ayant une activité économique marchande (*définitions*) tels que les usines, les magasins, les bureaux, etc. Ces établissements sont en renouvellement permanent : ils apparaissent et disparaissent sous l'effet des créations, modifications ou cessations. Au 1^{er} janvier 2015, 219 300 établissements marchands hors agriculture sont actifs dans les Pays de la Loire. Entre 2010 et 2015, la région gagne 42 800 établissements (4,5 % en moyenne par an), une progression comparable à celle de la France métropolitaine. En 2014, le régime de micro-entrepreneur représente 54 % de l'ensemble des créations. Comme au niveau national, il baisse en 2015 (44 % des créations).

La croissance de l'appareil productif s'accompagne d'un renouvellement important

Entre 2010 et 2015, le taux de renouvellement annuel moyen du tissu productif est de 32 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine (*figure 1*). Près de 18 % des établissements apparaissent dans le tissu économique régional tandis que 14 % en sortent. En moyenne annuelle, 34 400 établissements s'implantent sur le territoire ligérien. Les créations sont majoritaires (78 %) par rapport aux transferts. Entre 2010 et 2015, 25 800 établissements disparaissent en moyenne annuelle. Sept disparitions sur dix sont dues à des cessations pures d'activité. Les transferts d'établissements au sein de la région sont les plus nombreux, soit 80 % de l'ensemble des transferts, mais ceux avec les autres régions augmentent. L'Île-de-France est la première région de provenance des établissements. Elle est suivie des régions limitrophes, notamment la Bretagne en deuxième position. Dans le sens inverse, les transferts sortants sont plus nombreux vers la Bretagne, puis vers l'Île-de-France.

Les mouvements d'entrées et de sorties sont moins nombreux depuis cinq ans : le taux moyen de renouvellement dans la

région est en baisse de 8 points, comparable à la baisse en France métropolitaine. En 2010, 29 000 établissements sont créés dans les Pays de la Loire contre 26 500 en 2014. Les cessations concernent 20 900 établissements en 2010 contre 13 600 en 2014.

1 Des mouvements d'établissements ligériens moins soutenus qu'en France métropolitaine

Nombre d'établissements moyen annuel entre 2010 et 2015

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Entrées	34 400	776 300
<i>dont créations</i>	26 900	617 400
<i>dont transferts</i>	7 500	158 900
Sorties	25 800	588 700
<i>dont cessations</i>	18 600	429 800
<i>dont transferts</i>	7 200	158 900
Renouvellement moyen	32%	34%

Note : les transferts entrants et sortants en France métropolitaine sont égaux car ils n'incluent pas les mouvements depuis et vers l'étranger, ni ceux du champ agricole.
Champ : établissements marchands non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2010 et 2015.

L'information et la communication : un secteur en constant renouvellement

Dans l'information et la communication, le taux d'entrée moyen (32 %) est supérieur de 10 points au taux de sortie (*figure 2*). Ce secteur est le seul à renouveler plus de la moitié de ses établissements chaque année. Les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, ainsi que les activités de services affichent aussi des renouvellements plus soutenus que la moyenne régionale. À l'inverse, les secteurs industriels se renouvellent peu en raison des coûts d'investissement initiaux souvent plus élevés.

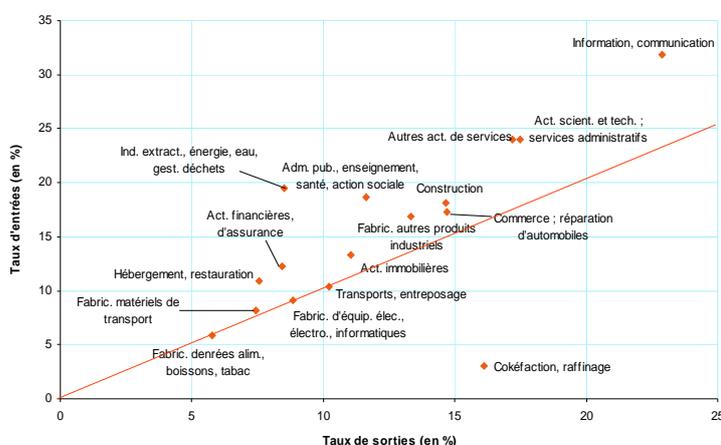
Le nombre d'établissements progresse plus fortement dans les secteurs où le renouvellement est dynamique. Ainsi, le nombre d'établissements du secteur de l'information et la communication augmente de 9 % en moyenne chaque année entre les 1^{ers} janvier 2010 et 2015. Les établissements des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien progressent de 7 %.

La progression globale du nombre d'établissements est portée par l'ensemble constitué par le commerce-transportshébergement et restauration et par la construction. Secteurs très présents dans la région (respectivement 29 % et 12 % du stock au 1^{er} janvier 2015), ils participent pour 35 % à l'augmentation moyenne du nombre d'établissements sur la période.

Les établissements actifs au 1^{er} janvier 2015 comptabilisent 870 200 emplois. En 2010, 11 100 emplois sont créés grâce aux nouveaux établissements contre 7 000 en 2014. Globalement, l'évolution de l'emploi est quasi nulle sur cinq ans.

2 Des entrées d'établissements plus nombreuses que les sorties dans les activités

Taux annuel moyen d'entrées-sorties d'établissements par secteur d'activité de 2010 à 2014



Champ : établissements marchands non agricoles.
Source : Insee, REE 2010 et 2015.

Le tissu productif se renouvelle le plus dans les zones d'emploi de Nantes et d'Angers

Les zones d'emploi de Nantes et Angers ont les taux annuels moyens de renouvellement les plus élevés (figure 3). Ils sont supérieurs à la moyenne régionale. Les activités de l'information et la communication, ainsi que les activités scientifiques et techniques, en fort renouvellement, sont surreprésentées dans la zone d'emploi de Nantes qui accueille 49 % de l'ensemble des établissements actifs dans ce secteur au 1^{er} janvier 2015.

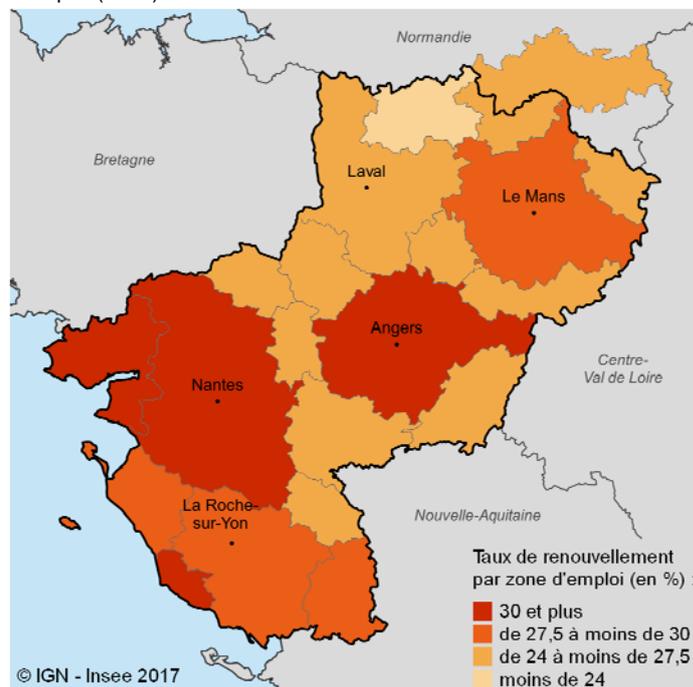
Depuis 2010, un établissement sur trois se renouvelle en moyenne chaque année dans les zones d'emploi des Sables-d'Olonne et de Saint-Nazaire. Les zones d'emploi vendéennes connaissent globalement un fort renouvellement de leur tissu productif. La part des établissements de la construction et de l'hébergement-restauration y est plus élevée.

La zone des Herbiers présente un taux de renouvellement plus faible (26 %). Elle est spécialisée dans l'industrie agro-alimentaire, secteur où les mouvements d'établissements sont moins prononcés.

En dehors du Mans, le renouvellement des établissements est plus faible dans les autres territoires de la région. Le taux le plus faible (23 %) est celui de la zone d'emploi de Mayenne où la part de l'industrie dans le territoire est supérieure à la moyenne régionale. ■

3 Dynamisme du tissu productif dans les grandes agglomérations hormis à Laval

Taux de renouvellement annuel moyen entre 2010 et 2015 par zone d'emploi (en %)



Champ : établissements marchands non agricoles.
Source : Insee, REE 2010 et 2015.

Sources et définitions

L'étude porte sur les établissements qui ont une activité principale marchande dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture. Les données proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de Sirene.

Un **établissement** est une unité de production géographiquement localisée qui dépend d'une entreprise.

Hormis la **création pure**, un établissement peut être créé par **reprise** d'un autre établissement ou par **réactivation** quand un établissement disparu reprend son activité moins d'un an après l'avoir interrompue.

Un établissement peut disparaître par **cessation** de son activité ou quand il est cédé à un autre propriétaire.

Le transfert est le déplacement des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre : le **transfert entrant** est celui du territoire sur lequel l'établissement entre, le **transfert sortant** est celui d'où il part.

Les mouvements sont mesurés à la **date de traitement**, soit la date à laquelle l'événement a été traité dans le répertoire Sirene.

Le **renouvellement des établissements** mesure l'ensemble des entrées (créations, reprises, réactivations et transferts entrants) et des sorties (cessations, cessions et transferts sortants). Cette somme rapportée au stock en début de période représente le taux de renouvellement.

L'**emploi** utilisé est l'emploi salarié des établissements, au 31 décembre ou au 1^{er} janvier selon les cas. Il est exprimé en « personnes physiques » au sens où un salarié compte pour un, même s'il est à temps partiel.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Février 2017

Pour en savoir plus :

- Doisneau L., *Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année*, Insee Première, n° 1551, mai 2015.
- Chesnel H., Clause A., *Trois ans après leur création, 3 entreprises sur 4 sont toujours en activité*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 13, mai 2015.